
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Brefs regards sur un parcours politique tumultueux : Mézance Banbuck, maire de Grand-Bourg et conseiller général de Marie-Galante (1855-1918)

Franck Kacy

Number 184-185, September–December 2019, January–April 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kacy, F. (2019). Brefs regards sur un parcours politique tumultueux : Mézance Banbuck, maire de Grand-Bourg et conseiller général de Marie-Galante (1855-1918). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (184-185), 111–124. <https://doi.org/10.7202/1069320ar>

Brefs regards sur un parcours politique tumultueux : Mézance Banbuck, maire de Grand-Bourg et conseiller général de Marie-Galante (1855-1918).

Franck KACY¹

Cet article vise à sortir de l'ombre et de l'oubli une personnalité de l'île de Marie-Galante : Mézance Banbuck.² En son temps, cet homme aura été le maire de la commune de Grand-Bourg de 1890 à 1900 et conseiller général du canton de Marie-Galante de 1895 à 1907. C'est là un parcours qui résume bien toutes les vicissitudes de la vie politique et électorale de la période de surcroît dans une petite île comme Marie-Galante. Pourtant, cent ans après sa disparition, l'homme et son itinéraire restent encore largement méconnus. Brièvement, éclairons-les.

Né le 15 juin 1855 à Grand-Bourg sur l'habitation « Pirogue », Mézance Banbuck était le fils de Nelson Banbuck et de Juliette Bernick.³ Ces derniers étaient alors respectivement âgés de 38 ans et 40 ans. Ils étaient cultivateurs et tous deux assez récemment affranchis. L'inscription de Nelson Banbuck sur les registres des nouveaux libres s'était faite le 19 octobre 1848 dans la commune de Saint-Louis⁴, celle de Juliette Bernick le 20 août 1853 dans celle de Grand-Bourg⁵. Leur mariage

1. Professeur certifié d'histoire et géographie.

2. Banbuck ou Bambuck ? Dans les sources consultées (la presse de l'époque, les délibérations du Conseil général de la Guadeloupe et d'autres encore) on retrouve indistinctement les deux orthographes. Néanmoins, nous privilégions dans les pages qui suivent, la première soit, celle qui apparaît aussi bien dans l'acte de naissance que l'acte de décès de cette personnalité.

3. ADG : Etat civil, registre des naissances, commune de Grand-Bourg, acte n° 100, du 18 juin 1855.

4. ADG : Etat civil, registre des nouveaux libres, commune de Saint-Louis, acte n° 258, du 19 octobre 1848.

5. ADG : Etat civil, registre des nouveaux libres, commune de Grand-Bourg, acte n° 812, du 20 août 1853.

était intervenu peu de temps après c'est-à-dire le 21 octobre 1854 à Grand-Bourg⁶, soit moins d'un an, avant la naissance de Mézance leur 7^{ème} enfant.

Quand et comment Mézance Banbuck allait-il s'inviter dans l'arène politique à Marie-Galante ? Nous l'ignorons. Nous le découvrons successivement au poste de second puis de premier adjoint au maire en 1888.⁷ Par la suite, ce sont les circonstances et singulièrement la démission de Justin Rinaldo⁸ son prédécesseur au poste de maire qui allait le propulser aux toutes premières loges du pouvoir municipal, le 31 mars 1890.⁹ Il avait alors 35 ans. En 1892, lors des élections municipales générales, Mézance Banbuck était réélu maire de Grand-Bourg. Cette même année, il présidait également le comité formé à Grand-Bourg pour la célébration du 88^{ème} anniversaire de la naissance de Victor Schoelcher.¹⁰ Cependant, dès 1893, sa carrière politique allait déjà connaître un premier accroc. L'affaire allait très vite s'ébruiter au point d'être largement relatée dans la presse. En deux mots, Mézance Banbuck allait comparaître devant la cour d'assises de Pointe-à-Pitre. Le journal *La Vérité* livrait les tenants et aboutissants de cette affaire : « L'accusation reprochait à M. Bambuck d'avoir, dans la nuit du 12 mai 1892, fait arrêter et conduire à la prison du Grand-Bourg (Marie-Galante) une fille publique nommée Emilie Alençon (...) Le motif de l'arrestation et de la détention de la fille Alençon, a été que celle-ci, dans la nuit du 12 mai, proférait des injures et des outrages à l'endroit du maire dans une des rues de la ville ». ¹¹ Au terme de ce procès, le lundi 24 avril 1893, Mézance Banbuck était finalement acquitté.

A dire vrai, à l'audition des témoins et à la tonalité des débats, ce procès s'était vite révélé un nouvel épisode du virulent affrontement qui opposait déjà depuis quelques temps Mézance Banbuck à Léopold Raiffer, un de ses principaux adversaires politiques dans la commune de Grand-Bourg. Ces deux hommes s'affrontaient sur tous les terrains. Parmi les nombreuses et multiples passes d'armes qui les opposaient, on retiendra entre autres, ce recours en annulation déposé par Mézance Banbuck devant le Conseil du Contentieux à l'issue de l'élection de Léopold Raiffer au poste de conseiller général du canton marie-galantais en novembre 1889. Certes, démarche infructueuse qui s'était soldée par le rejet prononcé le 6 avril 1892 par le Conseil du Contentieux administratif de la Guadeloupe mais qui ne pouvait qu'attiser les tensions d'un côté comme de l'autre. L'année 1894 allait être marquée par de nouvelles difficultés pour Mézance Banbuck, à commencer par le

6. ADG : Etat civil, registre des mariages, commune de Grand-Bourg, acte n° 35, du 21 octobre 1854.

7. ADG : *Annuaire de la Guadeloupe et dépendances*, Basse-Terre, imprimerie du Gouvernement, année 1888, p.72.

8. Rinaldo Justin surnommé Ferlande, maire de Grand-Bourg de 1886 à 1889. Forgeron de profession, ce dernier accédait à la tête de la municipalité le 3 décembre 1886. Fin décembre 1889, le gouverneur de la colonie acceptait sa démission. ADG : *Journal officiel de la Guadeloupe* du 11 février 1890, p. 44.

9. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 8 avril 1890, p. 121.

10. ADG : *La Vérité* du 10 juillet 1892 – Article « 88^{ème} anniversaire de la naissance de Victor Schoelcher ».

11. ADG : *La Vérité* du 30 avril 1893 – Article « Affaire Bambuck Mézance ».

décès de sa jeune épouse le 9 mars 1894, Louise Nicoly âgée de 29 ans¹², puis des suites du passage du cyclone du 20 septembre à Marie-Galante. Sur ces derniers faits, la publicité faite mettait de nouveau en lumière Mézance Banbuck en sa qualité de maire de Grand-Bourg. Que reprochait-on à ce dernier en ce mois de septembre de 1894 ? Pour faire court, lors de sa venue à Marie-Galante au lendemain du passage du cyclone du 20 septembre, le gouverneur de la colonie avait pris ombrage de l'absence du maire de Grand-Bourg à ses côtés. Presque aussitôt, un arrêté avait été pris et publié dans le *Journal officiel*. Mézance Banbuck était mis à l'index :

« Considérant que le sieur Banbuck (Mésance) maire du Grand-Bourg (Marie-Galante), prévenu par dépêche et, à deux reprises, par des agents municipaux, de l'arrivée du Gouverneur qui se rendait à Grand-Bourg pour distribuer des secours aux victimes de l'ouragan du 20 septembre, a refusé de se présenter à la mairie, où se trouvait le chef de la colonie. (...) qu'il a ainsi gravement manqué à ses devoirs envers ses administrés dont il aurait dû être le premier à exposer les souffrances et les besoins. »¹³ Au final, une suspension de trois mois était prononcée par le chef de la colonie Noël Pardon contre le maire de Grand-Bourg. Pour tout dire, notons tout de suite que pareille sanction n'avait rien d'exceptionnel en soi. En effet, l'année d'avant, le maire du chef-lieu de la colonie, la ville de Basse-Terre, Hildebert Bernus avait, pour d'autres motifs, été frappé de la même sanction.¹⁴ Bien plus tôt à Marie-Galante, Félix Bon alors maire de la commune de Saint-Louis avait lui aussi eu à subir le même sort et fut carrément révoqué de ses fonctions en 1869.¹⁵ En définitive, en dépit de la promulgation de la loi du 28 mars 1882 attribuant aux conseils municipaux l'élection du maire et des adjoints, le gouverneur restait pour beaucoup maître du jeu et un acteur majeur dans la vie politique et électorale dans la colonie et ses dépendances.

En 1895, un second mandat électoral était pourtant acquis, Mézance Banbuck était désormais conseiller général du canton de Marie-Galante. Il aura fréquenté cette assemblée douze années durant. C'est toutefois une présence marquée par une certaine discrétion. En clair, l'homme intervenait peu lors des débats et discussions. En revanche, il s'associait souvent aux autres élus de Marie-Galante pour appuyer et défendre les intérêts de son canton ; tel était le cas au lendemain de l'incendie qui avait totalement détruit l'Hôtel de ville de Grand-Bourg dans la nuit du 13 au 14 juillet 1895. En cette circonstance, la représentation mariegalantaise au Conseil général s'était unie pour parler d'une seule et même voix. En voici un court aperçu.

12. ANOM : Etat civil, registre des décès, commune de Grand-Bourg, acte n° 33, du 1^{er} février 1896.

13. ADG : *Le Courrier de la Guadeloupe* du 20 septembre 1894 – Article « Suspension d'un maire ». Précisons que suite à l'incendie de l'Hôtel de ville de Grand-Bourg et de la destruction des registres d'état-civil, en 1895, il ne s'agit pas ici de l'acte original mais bien d'une copie.

14. ADG : *Journal officiel de la Guadeloupe* du 9 mai 1893, p. 218, 219.

15. ADG : Procès-verbal des délibérations du Conseil privé de la Guadeloupe, n° 5 du 14 avril 1869.

M. LE PRÉSIDENT. Je relis la proposition de nos collègues de Marie-Galante :

« Nous demandons au Conseil général de voter une subvention de 15,000 francs, à inscrire au budget de 1897 pour l'aider dans la reconstruction de sa mairie.

« Signé ROUSSEAU, BAMBUCK, A. ARISTE. »

Illustration n° 1 : Extrait des délibérations du Conseil général de la Guadeloupe, du 20 décembre 1895.¹⁷

Cette proposition était adoptée à l'unanimité des élus présents et la somme de 15 000 francs répartie en trois termes de 5000 francs. Pour les registres d'état civil également détruits, la somme de 2000 francs était inscrite au budget de 1897.

Mais c'est encore à Grand-Bourg, son fief électoral, que Mézance Banbuck se montrait le plus présent et actif. De ce fait, les élections municipales de 1896 allaient le conforter dans ses fonctions de maire jusqu'à sa défaite quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1900. Au total, il aura ainsi passé dix ans à la tête de la commune, une décennie jalonnée de nombreuses péripéties et autres aléas comme en témoignent les faits qui suivent de 1890 à 1900.

La commune de Grand-Bourg et Marie-Galante au temps de Mézance Banbuck

ANNÉES	DATES	ÉVÉNEMENTS (Chronologie non exhaustive)
1890	Avril	Le conseil municipal de Grand-Bourg décidait la construction d'une halle à poissons sur un terrain municipal, situé à la rue de la marine. ¹⁷
	Juin	Le conseil municipal de Grand-Bourg conduit par son nouveau maire Mézance Banbuck était solidaire des communes de Port-Louis à la Grande-Terre et Fort-de-France à la Martinique, toutes les deux victimes d'un violent incendie respectivement le 22 et 28 juin. Une aide de 400 francs était attribuée à chacune par la municipalité marie-galantaise ¹⁸
	Août	Dans sa séance du 14 août, le conseil municipal envisageait de vendre un terrain communal aux enchères et d'affecter le prix de cette vente à la construction de deux nouveaux puits dans la commune. ¹⁹

16. ADG : Délibération du Conseil général de la Guadeloupe, session ordinaire du 20 décembre 1895, p. 558.

17. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 29 avril 1890, p. 149.

18. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 22 juillet 1890, p. 247, 248.

19. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 5 septembre 1890, p. 301.

<p>1893</p>	<p>1^{er} janvier 2 août 9 septembre 18 septembre</p>	<p>Le syndicat d'immigration était supprimé.²⁰ En lice pour sa réélection dans la première circonscription de la Guadeloupe, c'est par la commune de Grand-Bourg que le député Gaston Gerville-Réache commençait sa tournée dans l'île de Marie-Galante où il était reçu par le maire Mézance Banbuck.²¹</p> <p>Les trois communes de Marie-Galante étaient désormais reliées par un réseau téléphonique.²²</p> <p>Suite à une requête déposée par la ville de Pointe-à-Pitre représentée par son maire M. Hanne devant le conseil du contentieux administratif de la Guadeloupe et ses dépendances, la commune de Grand-Bourg représentée par son maire Mézance Banbuck était condamnée à payer la somme de 1146,25 francs pour le traitement des indigents de Grand-Bourg reçus à l'hôtel Dieu de Pointe-à-Pitre pour les années 1885 à 1890 et 1892.²³</p>
<p>1894</p>	<p>20 septembre</p>	<p>Cyclone à Marie-Galante : « On croit que Marie-Galante a été fortement éprouvée. La communication téléphonique avec cette dépendance ne sera rétablie, nous dit-on au télégraphe français, que dimanche après-midi ».²⁴</p> <p>Naufrage à Marie-Galante : « A la date du vingt septembre 1894, le sieur Vénus (Charles) Babelle (Charlot) (...) fils naturel reconnu de feu la demoiselle Vénus (Babelle) étant embarqué comme patron sur le canot « <i>Lionceau</i> » de Marie-Galante armé à la petite pêche. A cette date du vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, un ouragan se faisait sentir à Grand-Bourg et causait quatre naufrages dont celui du canot « <i>Lionceau</i> » monté par trois hommes y compris le patron Vénus. Vers onze heures et demie du soir, la violence des lames chavira l'embarcation qui en détresse depuis le matin, n'avait pu encore atterrir. Le patron Vénus et un matelot, le sieur Adelin Amédée purent se dégager une première fois mais une lame plus forte que les autres jeta le canot sur le patron, celui-ci continua néanmoins de nager, mais ses forces s'affaiblissaient de plus en plus, il finit par disparaître au fond de l'eau. Le procès-verbal de disparition ne put être établi mais la déposition du matelot Adelin Amédée, l'un des survivants fut recueillie au bureau de l'inscription maritime de la Pointe-à-Pitre, le vingt-deux</p>

20. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 13 janvier 1893, p. 47.

21. ADG : *La Vérité* du 10 août 1893 – Article « Gerville-Réache à Marie-Galante ».

22. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 29 septembre 1893, p. 473.

23. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 26 septembre 1893, pp. 463-464.

24. ADG : *Le Courrier de la Guadeloupe* du 24 septembre 1894 – Article « La bourrasque ».

		<p>septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze. Etant donné les circonstances du sinistre, tout porte à croire que le sieur Vénus y a infailliblement trouvé la mort ».²⁵</p> <p>La visite du gouverneur au lendemain du passage du cyclone à Marie-Galante pourrait se résumer en quelques mots : « il a parcouru successivement les communes de Grand-Bourg, la Capesterre et Saint-Louis. Il a pu rassurer les familles des équipages des canots de pêche dont on avait signalé la perte et qui ont été sauvés, à l'exception d'un seul homme. Il a remis 800 francs à la Capesterre autant à Saint-Louis et 1 200 francs à Grand-Bourg, en raison de la perte de ces embarcations. Il a distribué, en outre des secours aux malades de l'hospice de Grand-Bourg et à quelques autres personnes ».²⁶</p>
1895	13-14 juillet	<p>Incendie de l'Hôtel de ville de Grand-Bourg en pleine nuit : « Un incendie survenu dans une circonstance aussi imprévue qu'inévitable, a détruit l'Hôtel de la mairie, le dernier reste de la splendeur de cette commune occasionnant une perte de 15 000 francs ».²⁷</p> <p>Les registres d'état civil déposés aux archives de la mairie étaient également détruits lors de ce sinistre.</p>
1896	septembre	<p>Après Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, un sous-comité pour la participation de la Guadeloupe à l'exposition Universelle de 1900 était institué à Grand-Bourg et Mézance Banbuck porté à sa présidence.²⁸</p>
1897		<p>Grand-Bourg endeuillée par la disparition de plusieurs personnalités et notables de la commune parmi lesquelles : Pierre Rallion, commerçant, ancien adjoint au maire nommé en 1876, ancien huissier de justice près du tribunal de première instance de Marie-Galante vers 1888. Il décédait le 27 juillet à l'âge de 48 ans. Mézance Banbuck aura été également personnellement frappé par le deuil en cette année 1897, tout d'abord, le 9 février avec la disparition de son frère Octave Banbuck puis par celle de sa mère Juliette Bernick le 11 septembre.</p>

25. ADG : Etat civil, registre des décès, commune de Grand-Bourg, acte n°52, du 31 mai 1900.

26. ADG : *Le Courrier de la Guadeloupe* du 28 septembre 1894 – Article « Coup de vent du 20 septembre à Marie-Galante ».

27. ADG : Délibération du Conseil général de la Guadeloupe, session ordinaire du 20 décembre 1895, p. 554.

28. ADG : *Journal Officiel de la Guadeloupe* du 22 septembre 1896, p. 445.

1899	7 août	Cyclone à Marie-Galante : « A Marie-Galante, beaucoup de toitures ont été enlevées, la campagne a été ravagée ; il n'y a pas eu de victimes ». ²⁹ « D'après les rapports officiels et les renseignements particuliers, le vent a soufflé avec violence (...) Grand-Bourg aurait eu ses maisons découvertes ». ³⁰
1900	5 mai	Campagne électorale tumultueuse à Grand-Bourg à l'occasion des élections municipales. Bousculades, coups de feu, invectives allaient émailler la veille d'un scrutin qui voyait la fin du « règne » de Mézance Banbuck à la tête de la municipalité. ³¹

La présence et l'action de Mézance Banbuck comme maire de la commune de Grand-Bourg ne sauraient se résumer à ces seuls événements et sinistres de toutes natures. Néanmoins, ces derniers éclairent la période et surtout mettent en exergue les difficultés auxquelles il a pu être confronté dans l'exercice du pouvoir municipal.

Défait à la tête de la mairie, Mézance Banbuck n'en restera pas moins actif et bien présent dans la vie publique à Marie-Galante. En 1902, il était toujours le 1^{er} adjoint au maire au sein de la municipalité et président de la chambre d'agriculture de la « dépendance ». Au plan politique, en 1903, en prenant ses distances avec le député de la première circonscription Gerville-Réache, il avait rallié le parti de Légitimus et était devenu un des principaux artisans de l'implantation du socialisme à Marie-Galante. Le choix semblait parfaitement assumé et s'affichait ouvertement. En voici l'illustration.

29. ADG : *Journal officiel de la Guadeloupe*, du 11 août 1899, p. 413.

30. CAOM : Séries géographiques – Guadeloupe, carton 60, dossier 424 : Cyclone du 7 août 1899 : renseignements sur les pertes. « Lettre de monsieur le Gouverneur à Monsieur le Ministre des colonies, du 16 août 1889 ».

31. ADG : *La République* du 22 mai 1900 – Rubrique « Dans les communes-Grand-Bourg ».

Grand-Bourg, Marie-Gte, le 16 7bre 1903.

Mon cher Légitimus,

Depuis mon arrivée à Marie-Galante, je n'ai jamais eu un moment de repos ; je travaille constamment à l'effet de vous créer un parti fort pour les prochaines élections. Nous sommes à même d'organiser notre Comité qui, je vous en donne l'assurance, fera de la bonne besogne. Le reste marchera tout seul.

Je suis allé faire reprendre le Syndicat de *Quatrième Faup*. Nous devons nous réunir le 20 de ce mois, afin de pouvoir opérer les versements le 1^{er} octobre.

Recevez, cher ami, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. BAMBUCK.
Conseiller Général.

Illustration n° 2 : lettre de Mézance Banbuck à Hégésippe Légitimus (septembre 1903)³³

Du coup, la percée des socialistes qui allait suivre lors des élections municipales de 1904, à la Guadeloupe, allait également trouver ses prolongements à Grand-Bourg. En effet, la liste conduite par Mézance Banbuck était sortie en tête de l'élection à l'issue du second tour de scrutin organisé le 8 mai. Mais à la vérité, la victoire était à peine acquise que Mézance Banbuck démissionnait de ses fonctions au mois de juin suivant³³. Le conseil municipal nouvellement élu allait vite se retrouver en proie à de nombreuses querelles et déchirements, une « véritable pétaudière »,³⁴ selon *Le Libéral*. En outre, ces opérations électorales aussitôt contestées étaient finalement annulées, décision confirmée par le conseil

32. ADG : *L'Emancipation* du 25 septembre 1903-Article « Adhésions au socialisme et à la libre pensée ».

33. CAOM : Fonds Guadeloupe, c.224 d.1384-Affaires municipales : dissolutions de conseils municipaux, suspension d'élus 1903-1911, « Rapport à Monsieur le Gouverneur en Conseil privé », 1905 (date non précisée).

34. ADG : *Le Libéral* du 19 février 1905 - Article « A Marie-Galante-La crise municipale ».

d'Etat le 24 mars 1905.³⁵ Entre-temps, le conseil municipal dissous, l'administration de la commune avait été confiée à une délégation de trois personnalités : M. Ffrench receveur de l'enregistrement, en la qualité de président, Albert Blaise et Hildevert Moëson comme assesseurs.³⁶

Le 9 avril 1905, la défaite de la liste de Mézance Banbuck face à l'Union républicaine conduite par l'usiner Octave Garel, lors des nouvelles élections municipales partielles, semblait largement dépasser le cadre municipal. Et pour cause. Considéré comme un des principaux lieutenants de Légitimus à Marie-Galante, cette déconvenue électorale n'en n'était que plus significative et participait aux différents revers enregistrés par les socialistes çà et là à travers toute la colonie. *Le Libéral*, organe de presse de l'opposition, ne cachait pas sa satisfaction des résultats enregistrés à Grand-Bourg : « Il importait que Grand-Bourg fût la première ville à désavouer brutalement et publiquement l'odieuse politique de races, la haineuse politique que Légitimus entretient depuis si longtemps chez nous. C'en est donc fini du parti de Légitimus ! L'armée républicaine vient d'enlever d'assaut le repaire de Banbuck, Grand-Bourg est à nous ».³⁷ Quelques jours plus tard, les propos tenus dans les colonnes du journal *Le Citoyen* étaient encore de plus grande virulence : « A Grand-Bourg, le bataillon zamboësqe vient d'être écrasé par l'armée entière des honnêtes gens. Les débris de l'armée de Banbuck n'ont pas encore pu se reformer. On se souviendra pendant longtemps à Marie-Galante de cette honteuse défaite »³⁸.

Cette dernière péripétie électorale allait porter un sérieux coup d'arrêt à son itinéraire politique. Pour le détail, c'est François Banbuck plus connu comme Emile Banbuck qui était alors le 1^{er} adjoint de la municipalité. Emile Banbuck était son neveu, le fils de sa sœur Orphèle. Dans l'immédiat, ce sont les démêlés judiciaires qui allaient rythmer les semaines et mois à venir pour Mézance Banbuck. Fin d'année 1905, il retrouvait les prétoires des tribunaux. L'accusation portait sur des faits graves, soit ceux de concussion.³⁹ Au final, lavé de tous soupçons, il était acquitté par la Cour d'assises de Pointe-à-Pitre le 16 février 1906.⁴⁰ Mais manifestement, l'homme était affaibli et marqué par tous ces soubresauts. Il n'apparaîtra plus au-devant de la scène politique locale. Eloigné des joutes et de l'arène politique, dépourvu de mandat électoral, l'homme allait progressivement s'effacer des devants de la scène. Pour ses partisans et amis politiques, il ne faisait guère de doute, à travers toutes ces tribulations, c'est le leader socialiste Légitimus qui était par ricochet visé, autrement dit, il fallait discréditer Mézance Banbuck pour affaiblir le parti et son le leader.⁴¹ Sur un plan plus personnel, le 7 septembre 1910,

35. ADG : *La Vérité* du 14 mai 1905 – Article « Les élections de Grand-Bourg ».

36. ADG : *Journal officiel de la Guadeloupe*, du 23 février 1905, p. 51.

37. ADG : *Le Libéral*, du 16 avril 1905 – Article « L'écrasement ».

38. ADG : *Le Citoyen* du 29 avril 1905 – Article « L'armée zamboësqe ».

39. ADG : *L'Emancipation* du 28 février 1906-Rubrique « Notes et informations-Verdict et acquittement ».

40. CAOM : Fonds du greffe de Guadeloupe, GR 1390-1418. Cour d'assises de Pointe-à-Pitre 1829-1911.

Ordonnance d'acquittement n°7 du 16 février 1906.

41. ADG : *L'Emancipation* du 28 février 1906 – Rubrique « Notes et informations-Verdict et acquittement ».

Mézance Banbuck prenait pour épouse Marceline Leroux à Grand-Bourg.⁴² C'était là son second mariage. L'ancien maire de Grand-Bourg et conseiller général disparaissait le 24 juillet 1918 à l'âge de 63 ans. Il occupait alors la fonction de régisseur de la prison de Grand-Bourg.⁴³ Deux jours plus tard, *Le Nouvelliste* rendait hommage au disparu.⁴⁴ *Le Citoyen* en faisait de même.⁴⁵ Comme un ultime hommage à l'ancien élu de Marie-Galante, la commission financière du Conseil général de la Guadeloupe attribuait la somme de 300 francs à sa veuve lors de sa séance du 7 novembre 1918.⁴⁶

CONCLUSION

Voilà une personnalité qui n'aura laissé quasiment aucune trace de son passage à la tête de la municipalité de Grand-Bourg de 1890 à 1900. Pour exemple, aujourd'hui, pas une rue ne perpétue la mémoire et le souvenir de l'ancien maire. Est-ce là les conséquences d'une vie politique assez agitée et mouvementée et au bout les raisons de l'oubli ? Sans aucun doute.

Malgré tout, cent ans après sa disparition, gardons cependant en mémoire qu'en dépit de toutes les vicissitudes et éclaboussures qui ont pu entacher son parcours, Mézance Banbuck s'inscrit bien comme un acteur de premier plan de la vie publique marie-galantaise de la fin du XIX^e siècle jusqu'à ces toutes premières années du XX^e siècle. Mais plus encore, en occupant ainsi tout au long de son itinéraire parmi les plus hautes fonctions politiques locales de la période, en l'occurrence celles de maire et de conseiller général de Marie-Galante, Mézance Banbuck symbolisait la très rapide et précoce ascension vers le pouvoir politique de ces affranchis ou fils d'affranchis de 1848. Il était bien de ceux-là, de ces hommes qui annonçaient déjà l'émergence d'une élite de couleur à Marie-Galante et plus largement à la Guadeloupe à l'orée du XX^e siècle. En second lieu, sur un terrain plus personnel et plus intime, nous retiendrons également qu'il était le père de l'auteur Cabuzel, Andréa Banbuck.⁴⁷

42. Archives municipales. Etat civil, registre des mariages, commune de Grand-Bourg, acte n° 12, du 7 septembre 1910.

43. Archives municipales. Etat civil, registre des décès, commune de Grand-Bourg, acte n° 67, du 24 juillet 1918.

44. ADG : *Le Nouvelliste* du 26 juillet 1918 – Rubrique « Nécrologie ».

45. ADG : *Le Citoyen* du 13,20 et 27 juillet 1918 – Rubrique « Nécrologie ».

46. ADG : Délibération du Conseil général de la Guadeloupe, session ordinaire du 7 novembre 1918, p. 289.

47. Banbuck (Cabuzel, Andréa) : né le 2 mars 1901 dans la commune de Grand-Bourg de Marie-Galante, de Mézance Banbuck et Marceline Leroux. Le jeudi 21 octobre 1933, à l'unanimité le conseil municipal de Grand-Bourg dirigé par Furcie Tirolien octroyait à Cabuzel, Andréa Banbuck une allocation de 2500 francs pour l'impression d'une thèse de doctorat présentée à l'école pratique des hautes études (Sorbonne) et publiée sous le titre : « *Histoire politique, économique, et sociale de la Martinique sous l'Ancien Régime (1635-1789)* », Paris, Marcel Rivière, 1935, 337 pages. C'est là un ouvrage, qui jusqu'à fort récemment, était qualifié de « encore utile en dépit de son ancienneté » par l'historien Frédéric Régent « Esclavage et société, Guadeloupe, Martinique, XVII-XVIII^e siècle. Bilan de la recherche en histoire sociale dans les Antilles d'Ancien Régime » dans *Guide de la recherche en histoire antillaise et guyanaise* (Danielle Bégot, dir.) Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, Guyane XVII-XXI^e siècles, éditions du CTHS, Paris, 2011, p. 415, t.1.

DOCUMENTS ANNEXES

1- Mézance Banbuck en 1888 : maire adjoint de la commune de Grand-Bourg et officier d'état civil.⁴⁸

Plus arrêté par Nous, Banbuck (Mézance), premier adjoint remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'officier de l'Etat - Civil de la commune de Grand-Bourg (Marie Galante), le huitième Décembre mil huit cent quatre vingt huit à cinq heures du soir.

Mézance Banbuck

2- Le conseil municipal de la commune de Grand-Bourg dirigé par Mézance Banbuck en 1892.⁴⁹

MM. Mézance Bambuck, maire
Versil (Etienne), 1^{er} adjoint.
Hippolyte (Louis), 2^e idem.

Conseillers. — MM.

Pierrot (Pierre).	Debasque (Christophe).
Noël (Monrose-Adolphe).	Ibalot (Jean-Marie).
Joseph (Auguste-François).	Oukède (Saint-Cyr).
Pistol (Gabriel).	Lafage (Jules-Anatole).
Décent (Jules-Gaston).	Eloi (Jules-Alexandre).
Chabac (Gérôme).	Evrillus (Lucien).
Michineau (Edmond).	Coquin Monfils.
Nazarin (Victor).	Moësan (Hildevert).
Seneuf (Davigny).	N....
Gédéon (Nestor).	N....

Secrétariat.

M. Ramaux, secrétaire municipal.

Au début de ces années 1930, installé à Pointe-à-Pitre, comme avocat Cabuzel Banbuck était l'auteur de nombreux articles régulièrement publiés dans la presse et où il s'invitait ainsi dans la vie publique marie-galantaise. Pour l'exemple : ADG « La grande misère des agriculteurs marie-galantais » dans *La voix du Peuple* du 7-14 janvier 1939 ou encore « Marie-Galante... Terre déshéritée » dans *la Démocratie Sociale* du 16 février 1939 ».

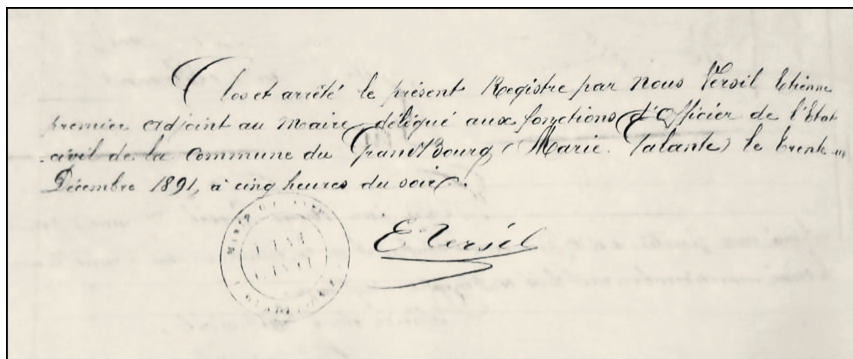
48. ADG : Etat civil, registre des décès, commune de Grand-Bourg, année 1888.

49. ADG : *Annuaire de la Guadeloupe et dépendances*, Basse-Terre, imprimerie du Gouvernement, année 1892, p. 75.

3- Une figure du conseil municipal de Grand-Bourg en 1892 : Etienne Versil, un proche de Mézance Banbuck.

Etienne Versil, surnommé Valcourt, était un de ces proches de Mézance Banbuck. Il était originaire de la commune du Gosier en Guadeloupe. Né le 13 avril 1845, il était le fils du sieur Versil tonnelier de profession et de Gervaise Andrèze, tous deux domiciliés dans cette dernière commune.⁵⁰ Il aura cependant passé une bonne partie de sa vie à Marie-Galante. On en veut pour preuve, son mariage célébré le 5 novembre 1894 à Grand-Bourg puis sa participation à la vie publique de l'île et de Grand-Bourg en particulier. En 1894, il s'était vu confier la charge de premier adjoint au maire et délégué à la fonction d'officier de l'état civil. Du coup, durant toutes ces années, Etienne Versil sera le principal rédacteur des actes de naissances, décès et mariages établis dans la commune de Grand-Bourg. Ce sont probablement là les principales traces laissées par cette personnalité politique. Cette même année 1894, Mézance Banbuck suspendu de ses fonctions de maire pour une durée de trois mois était suppléé par Versil Etienne à la tête de la commune. Simultanément, ce dernier cumulera d'autres fonctions notamment celle de membre de la commission administrative de l'hospice de Grand-Bourg de 1894 à 1899. Etienne Versil était un charpentier de marine. Il décédait le 30 décembre 1915 à son domicile situé à la rue de la marine dans sa commune d'adoption, Grand-Bourg. Il avait alors 70 ans.

Extrait d'un registre de l'état civil de la commune de Grand-Bourg.⁵¹



4- Léopold Raiffer, un farouche adversaire politique de Mézance Banbuck.

Né le 7 novembre 1839 dans la commune du Vieux-Fort Saint-Louis, élu au Conseil général 24 ans durant, soit de 1871 à 1895 Léopold Raiffer était une figure bien connue de toute l'île de Marie-Galante. Pour mémoire, son père Théophile Raiffer, originaire de l'île de Saint-Barthélémy, était

50. Archives municipales. Etat civil, registre des décès, commune de Grand-Bourg, acte n° 108, du 31 décembre 1915.

51. ADG : Etat civil, registre des mariages, commune de Grande-Bourg, année 1891.

un pharmacien installé à Grand-Bourg et décédé en 1872, il était également, le frère de l'ancien maire de Saint-Louis Edouard Raiffer, nommé à la tête de cette municipalité de 1871 à 1875 et depuis sous-inspecteur agricole à l'usine Darboussier de Pointe-à-Pitre et disparu en 1899.⁵² Pour sa part, Léopold Raiffer était docteur en médecine, il aura exercé à Marie-Galante mais aussi dans la commune de Morne-à-L'eau dans les années 1880. Il aura également été, tour à tour, membre du conseil municipal de Grand-Bourg, président de la chambre d'agriculture de Marie-Galante dans les années 1892-1893. Répétons-le, c'était là une personnalité de tout premier plan de l'île et aussi un adversaire politique déclaré de Mézance Banbuck. Mais pourquoi ? La profonde inimitié entre ces deux hommes se nourrissait pour beaucoup de cette épineuse question de la « guerre de races ». ⁵³ Et pour cause, à la Guadeloupe et plus encore à Marie-Galante, nous étions toujours dans ces années 1890, 1891, 1892, autrement dit l'extrême fin du XIX^e siècle, dans ce que l'historien Jean-Pierre Sainton caractérise comme « une société de couleur »⁵⁴ avec en toile de fond l'apparition du mouvement socialiste négriste conduit par Hégésippe Légitimus. En clair, Marie-Galante était encore une île agitée par les soubresauts d'une gestation encore toute récente, celle de la société post-esclavagiste et où de part et d'autre, les tensions restaient toujours assez vives, la défiance aussi. L'année 1893 semblait marquer le point culminant de cet affrontement Banbuck/Raiffer avec la clé une commune de Grand-Bourg profondément déchirée et divisée par les disensions nourries entre ces deux hommes. Les faits étaient nombreux et les témoignages ne manquaient pas.

Par exemple, dès les premiers jours du mois mars 1893, *Le Peuple*, journal de Légitimus publiait ceci : « Nous déclarons, sur l'honneur ne rien savoir de l'attentat commis par les nègres de Marie-Galante contre la maison du créole blanc Raiffer ». ⁵⁵ Presque dans la foulée, au mois d'avril, lors du procès devant la cour d'assises de Mézance Banbuck, M^e Levana, avocat de ce dernier n'hésitait pas à déclarer : « La poursuite contre M. Banbuck a eu lieu à la suite d'une longue lettre de M. Raiffer. Aussi ces deux hommes sont-ils en constantes hostilités. La commune du Grand-Bourg possède en ce moment deux maires. Le maire officiel qui est M. Banbuck et le maire officieux qui est M. Raiffer »⁵⁶. La presse était souvent l'espace choisi par ces deux hommes pour s'affronter. Effectivement, courant août 1893, le verbe haut et fort, Mézance Banbuck n'hésitait pas à apostropher son adversaire dans les colonnes du journal *La Vérité* avant de conclure : « Si M. Raiffer a encore un peu de sang dans ses veines qu'il sache bien que je tiens toujours deux balles à sa disposition ». ⁵⁷ En définitive, cette féroce adversité allait de fait s'estomper avec le retrait de ces deux personnalités des tous premiers rôles de la scène politique et publique à Marie-Galante et singulièrement celui de Léopold

52. ADG : Archives municipales. Etat civil, registre des décès, ville de Pointe-à-Pitre, acte n° 52, du 10 février 1899.

53. ADG : *La République* du 16 mars 1900-Article « Le socialisme à la Marie-Galante ».

54. Sainton (Jean-Pierre), *Couleur et société en contexte post-esclavagiste, la Guadeloupe à la fin du XIX^e siècle*, Editions Jator, Pointe-à-Pitre, 2009, p. 30.

55. ADG : *Le Peuple* du 10-13 mars 1893-Article « Affirmons quelques principes ».

56. ADG : *La Vérité* du 30 avril 1893-Article « Affaire Bambuck Mézance ».

57. ADG : *La Vérité* du 31 août 1893-Article « Marie-Galante ».

Raiffer. La Révolution « noire » de la Guadeloupe⁵⁸ amorcée prématurément à Marie-Galante s'était amplifiée lors des municipales de 1892. Désormais les trois municipalités marie-galantaises étaient aux mains de fils d'esclaves affranchis en 1848 : Céran Rosmade à Capesterre, Mézance Banbuck à Grand-Bourg et Michel Sanctussy à Saint-Louis. Autrement dit, un profond renouvellement du personnel politique s'était opéré dans l'île. En 1895, Léopold Raiffer quittait le Conseil général puis en 1899, par décision du gouverneur de la Guadeloupe, il était nommé médecin de la prison de Pointe-à-Pitre,⁵⁹ nomination qui allait l'éloigner de Marie-Galante et ainsi clore cette farouche opposition dont la commune de Grand-Bourg et plus largement Marie-Galante avait été le théâtre des années durant.

58. Nous empruntons cette dernière expression à Jean-Pierre Sainton qui décrivait ainsi « l'émergence des nègres en politique et ses incidences sur les conduites » dans Sainton (Jean-Pierre) *Les Nègres en politique. Couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle*, Presses universitaires du septentrion, 1999, p. 25, vol. 1.

59. ADG : *La Petite République* du 11 novembre 1899 – Rubrique « Echos et informations ».